

Expertise écologique

Reconversion d'un site bâti

125, avenue **Brancolar**

Commune de Nice (06)



Rapport du diagnostic écologique

Volet Faune, Flore et habitats naturels



Version du 12 juin 2020

SOMMAIRE

<i>Objectifs de l'étude</i>	5
<i>Présentation du site</i>	5
<i>Zonages d'intérêt écologique et zonages réglementaires</i>	6
<i>Méthodologie</i>	11
Recherche & synthèse bibliographique	11
Flore et habitats naturels	11
Evaluation des espèces floristiques à enjeux	12
Evaluation de l'enjeu pour les habitats naturels	12
Hiérarchisation des enjeux pour la flore et les habitats naturels	13
Faune	13
Insectes et mollusques	13
Amphibiens	13
Reptiles	14
Avifaune	14
Chiroptères	14
Pression d'inventaire et prospections	14
Evaluation des enjeux pour la faune	15
Résultats	17
<i>Flore et habitats naturels</i>	18
Espèces floristiques à enjeu de conservation	21
ESPECES FLORISTIQUES INVASIVES	21
Synthèse des enjeux pour la flore et les habitats naturels	21
<i>Résultats pour la Faune</i>	22
Herpétofaune : reptiles & amphibiens	22
Insectes	23
Avifaune	23
Chiroptères	25
Synthèse des enjeux Faune	28
<i>Trame verte et bleue et fonctionnalités écologiques</i>	30
Définition	30
A l'échelle régionale	31
A l'échelle LOCALE	32
<i>Synthèse des enjeux écologiques</i>	33
<i>Recommandations</i>	33
ANNEXE 2 – Liste des espèces végétales inventoriées sur le site en 2020 (C. Guignier – MONTECO).	

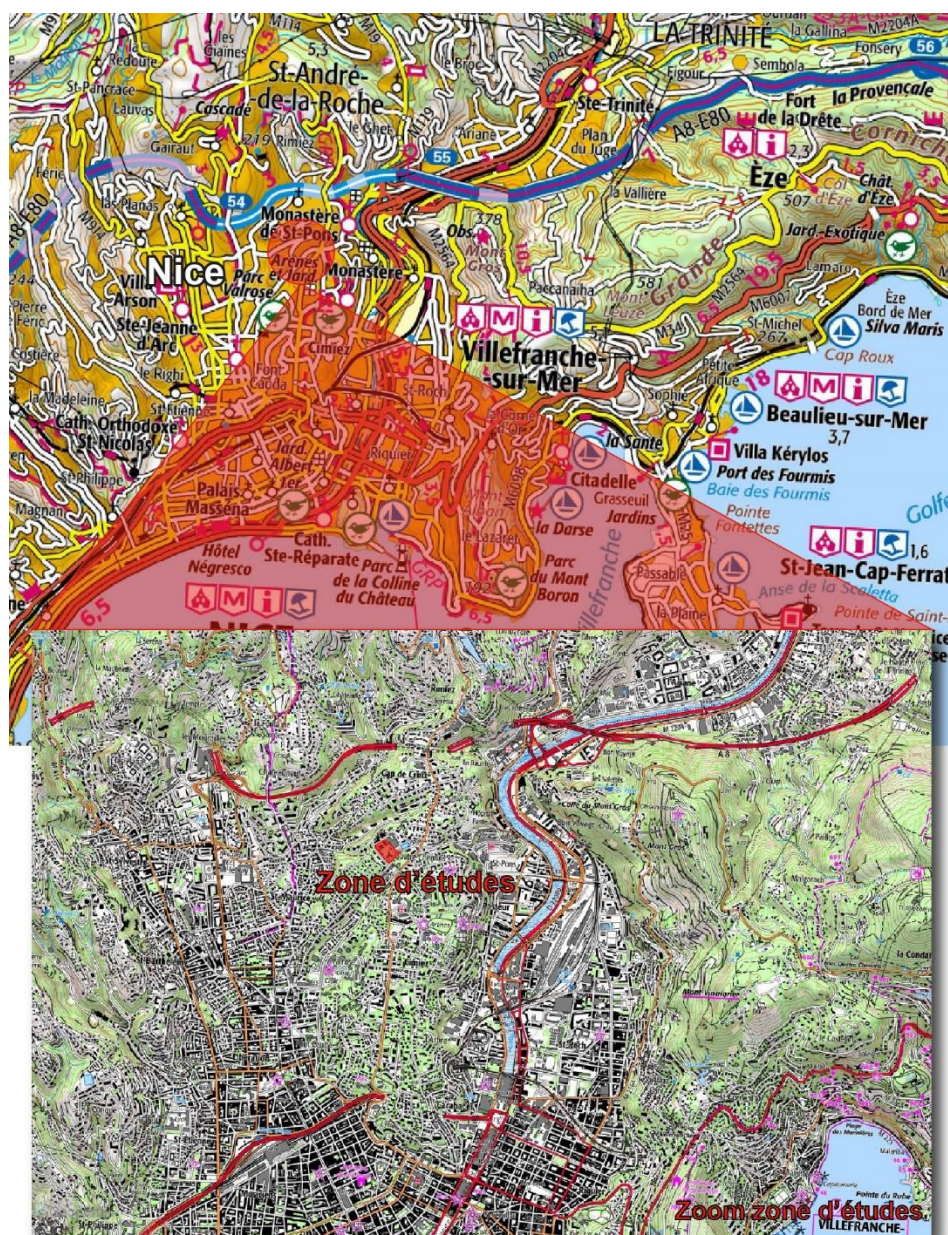
OBJECTIFS DE L'ETUDE

Dans le cadre d'un projet de reconversion d'un site bâti en programme résidentiel, l'objectif est de présenter les enjeux écologiques connus sur la base des données bibliographiques et données d'inventaires de terrain.

PRESENTATION DU SITE

Le site concerné par le projet se situe en zone urbanisée, au niveau du quartier de Cimiez, dans la ville de Nice. Il concerne une surface d'environ 15 000 m² présentant différents bâtiments et des zones d'espaces verts.

Le site se localise à une altitude d'environ 127 m et à environ 3,3 km de la côte.

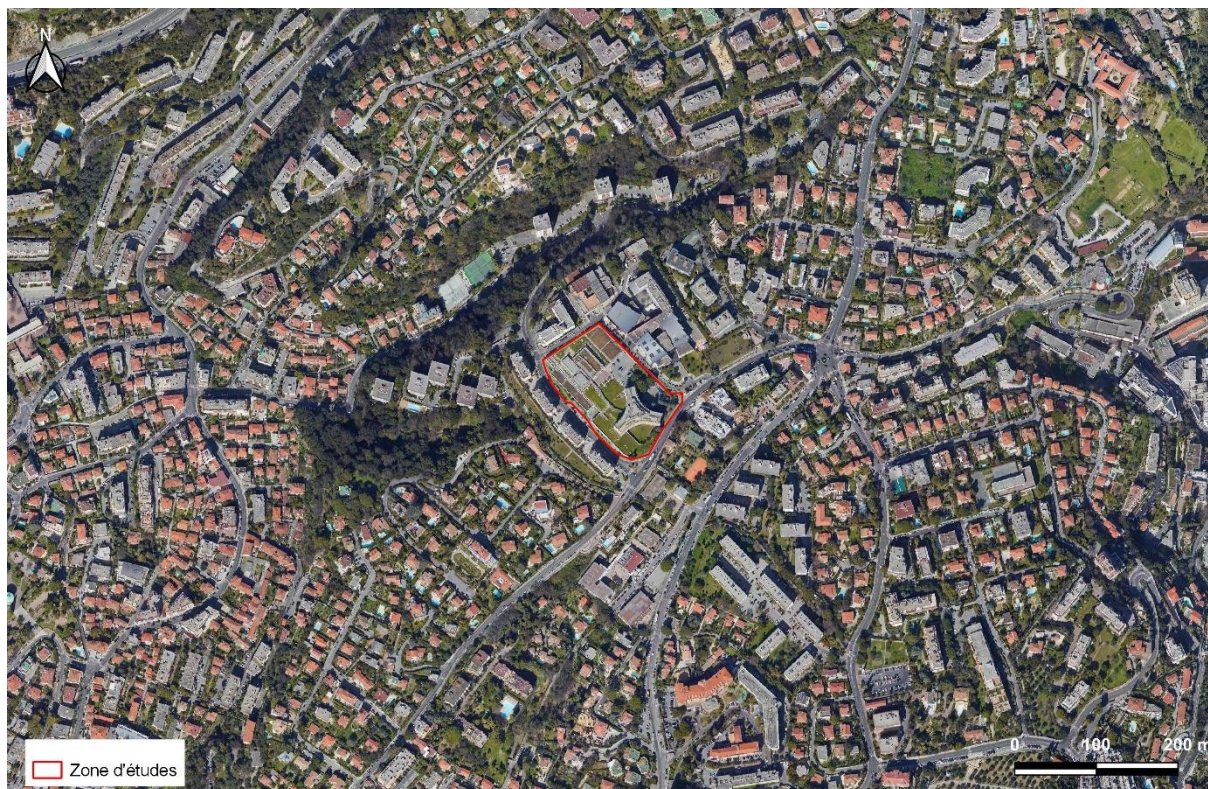


Carte 1: Localisation du site d'étude

Zone d'étude : la zone d'étude est clairement définie par les parcelles concernées par le projet, au cœur d'un tissu urbain dense.

Zone d'étude élargie (ou site d'étude élargi) : la zone d'étude élargie est concerné par des milieux urbains.

Zone d'étude fonctionnelle : la zone d'étude fonctionnelle est élargie en fonction des espèces et groupes spécifiques concernés (notamment pour les oiseaux et les chiroptères) et permet de rendre compte du rôle du site dans la fonctionnalité écologique du territoire et plus précisément de l'intérêt de la zone d'étude pour les espèces aux nécessités écologiques les plus larges.



**Carte de localisation de la zone d'études - Reconversion d'un site bâti
Commune de Nice (06)**

Réalisation Juin 2020 - C. Delétrée MONTECO
Source : fond ortho google

Carte 2 : Localisation de la zone d'étude

ZONAGES D'INTERET ECOLOGIQUE ET ZONAGES REGLEMENTAIRES

La diversité faunistique et floristique, la présence d'espèces remarquables et/ou protégées, les habitats naturels ainsi que leur état de conservation sont différents facteurs qui permettent d'apprécier la valeur patrimoniale d'un territoire.

Afin de prendre en compte toutes les données disponibles sur l'environnement naturel de la zone d'étude, une recherche des secteurs d'intérêts a été effectuée grâce aux données disponibles sur le site de la DREAL PACA et de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des zonages remarquables ou réglementés situés à proximité de la zone d'étude.

Le site d'étude n'est directement concerné par aucun zonage d'inventaire ZNIEFF ou zone humide, ni réglementaire ou contractuel de type Natura 2000, APPB, Parc Naturelle National ou Régional...

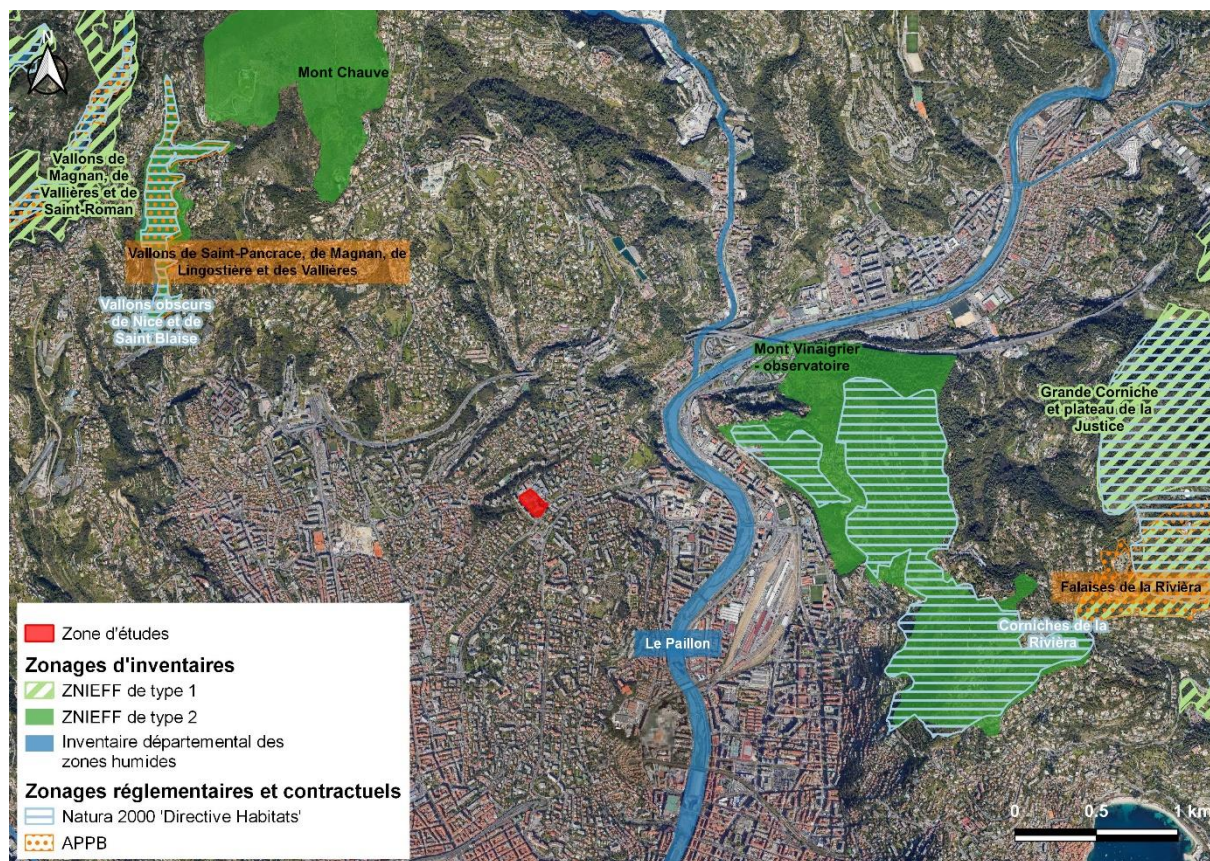
Les sites les plus proches sont répertoriés dans le tableau suivant :

Type	Nom	Distance au site	Intérêts faunistiques et floristiques
ZNIEFF I	Mont Alban - mont Boron	3,1 km au sud-est	Habitat relictuel appartenant à la série du Caroubier, caractéristique de l'étage thermoméditerranéen de l'alliance de l'<i>Oleo sylvestris-ceratonion siliquae</i>. Une quinzaine d'espèces végétales déterminantes identifiées dont l'Ail petit Moly, la Camélée, le Colchique de Bertoloni (unique population française). Trois espèces animales patrimoniales présentes : le Circaète Jean le Blanc, le Monticole bleu et le cloporte <i>Porcellionides myrmecophilus</i>.
	Grande Corniche et plateau de la Justice	3,4 Km à l'est	Végétation thermoméditerranéenne bien développée sur les adrets : fourrés arbustifs à Euphorbe arborescente, falaises thermophiles, des ubacs bien conservés : yeuseraie à Frêne à fleurs dans laquelle le frêne à fleurs présente ici un développement très important, avec des peuplements luxuriants qui ne s'observent nulle part ailleurs dans les Alpes-Maritimes. Nombreuses espèces faunistiques et floristiques déterminantes dont l'Andropogon à deux épis, la Camélée, le Faucon pèlerin, le Petit murin...
	Vallons de Magnan, de Vallières et de Saint-Roman	3,3 km au nord-ouest	Végétation marquée par des contrastes remarquable : groupements végétaux xérophiles des crêtes et interfluves avec garrigues à romarin, maquis à Arbousier et bruyère arborescente, yeuseraies à Laurier-tin... et groupements hygrophiles avec ostryaie mésoxérophile à Frêne à fleur, mégaphorbiaie à Eupatoire chanvrine et Epilobe hirsute... Plusieurs espèces patrimoniales végétales dont la Consoude bulbeuse, le Polystic à dents sétacées et plusieurs espèces animales remarquables dont 2 déterminantes de diptères : la Mouche <i>Saraiella crypta</i> et l'Empis <i>Kowarzia bipunctata</i>.
ZNIEFF II	Le Vallon de Saint-Pancrace	2,4 km au nord-ouest	Le principal intérêt réside dans la présence d'une communauté exubérante de paroi humide ombragée riches en fougères et de cascades de tufs et parois travertinisées caractérisées par des bryophytes incrustantes (<i>Cratoneurion commutati</i>). Quelques fougères patrimoniales sont identifiées : Scolopendre, Cyrtomium en faux, Polystic à dents sétacées. Aucune espèce animale patrimoniale n'est connue.

	Mont Vinaigrier - observatoire	Environ 1200m à l'est	L'ubac du Mont Vinaigrier présente une yeuseraie à Frêne à fleurs bien conservée. Le Mont Gros est essentiellement couvert par des fourrés arbustifs, des garrigues en voie de fermeture et des pinèdes de Pin d'Alep. Concernant la flore, parmi les espèces patrimoniales, on note le Picride pauciflore, l'Urginée maritime, le Lavatère maritime, la Nivéole de Nice, l'Ophrys de Bertoloni. Concernant la faune notons la présence de 6 espèces animales dont 2 déterminantes : le charançon <i>Meira vauclysiana</i> et le papillon Alexanor.
	Mont Chauve	Environ 2,2 km au nord	Les groupements végétaux appartiennent à l'étage méditerranéen. Quelques lambeaux d'ostryaie supraméditerranéenne sont présents aux expositions les plus fraîches. Le Pin mésogéen forme de vastes peuplements. Parmi les espèces déterminantes, on note le Chou des montagnes, la Cardoncelle bleue. Cependant, la première espèce n'est pas confirmée sur la ZNIEFF. Pour la faune, présence de plusieurs espèces remarquables ainsi qu'une espèce de papillon déterminante : le Sablé de la luzerne et un rapace déterminant : le Faucon pèlerin.
APPB	Vallons de Saint-Pancrace, de Magnan, de Lingostière et des Vallières	2,4 km au nord-ouest	Vallons protégés par arrêté de protection de biotope depuis le 15 mars 2001 afin de préserver notamment les espèces végétales protégées se développant dans ces vallons.
	Falaises de la Riviera	3,3 km à l'est	Falaises préservées par arrêté de protection de biotope depuis le 20 juin 2012 en vue de préserver les espèces végétales et animales protégées et leur habitats naturels se développant sur le site : Nivéole de Nice, Ophrys de Bertoloni, Crocus de Ligurie, Camélée à trois coques, Lavatère maritime, Caroubier, Chou de montagne, Atractyle grillagée, l'Herbe barbue, Coronille de Valence, Sabline à feuilles d'orpin, le Trichodrome échelette, le Léopard des murailles, le Léopard vert, la Couleuvre d'Esculape, le Phyllodactyle d'Europe, l'Hémidactyle verruqueux et le Spéléomante de Strinati.
ZSC – Zone Spéciale de Conservation (Natura 2000 – Directive Habitats)	Corniches de la Riviera	1,2 km à l'est	Milieux très remarquables de l'étage thermo-méditerranéen, très rare en France : la série de végétation du Caroubier est climacique en France uniquement entre Nice et Menton. On y observe des stades de dégradation de cette série très intéressants (groupements à Euphorbe arborescente). 13 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires. 17 espèces visées à l'annexe II de la directive Habitats.

			Très forte richesse floristique avec près de 130 espèces patrimoniales, dont au moins 17 espèces protégées. Site d'importance nationale pour la conservation du Phyllodactyle d'Europe (reptile) et du Spéléomante ou Spélerpès de Strinati (amphibien). Site également important pour la Noctuelle des Peucédans (papillon).
	Vallons obscurs de Nice et de Saint Blaise	2,4 km au nord-ouest	Le site, caractérisé par une morphologie très particulière, comporte des vallons humides, ombragés, très étroits et exceptionnellement profonds, appelés localement vallons obscurs. La porosité de la roche permet à toute la formation de constituer un réservoir d'eau qui retarde l'assèchement des sols de plusieurs semaines. Les canyons très encaissés, les tunnels et les voûtes présentent un intérêt géomorphologique exceptionnel. Ces vallons sont le siège d'une végétation à affinité subtropicale et montagnarde comprenant des espèces très peu fréquentes. Ils abritent notamment des espèces montagnardes en situation abyssale (espèces plutôt montagnardes se développant là pratiquement au niveau de la mer) cohabitant avec des éléments de la flore subtropicale humide et diverses fougères. Ils ont une forte valeur patrimoniale faunistique, floristique et géomorphologique. 9 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires. 6 espèces visées à l'annexe II de la directive Habitats.
Zone humide	Le Paillon	870m à l'est	Cours d'eau du Paillon traversant le secteur Niçois.

Tableau 1 : Zonage d'intérêt écologique à proximité ou sur le site d'étude



METHODOLOGIE

RECHERCHE & SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

Différentes sources ont été sollicitées lors de la recherche bibliographique. Les données obtenues ont permis de caractériser en amont le site et d'appréhender les enjeux écologiques, ainsi que de recenser les périmètres de protection et zonages d'inventaire reconnus : site N2000, ZNIEFF, zones humides, Parc Naturel Régional, continuités écologiques...

Ont été consultés en particulier :

- les bases de données Silene Flore et Silene Faune (juin 2020),
- le site internet Faune PACA (juin 2020),
- les données du Site Natura 2000, donnée des ZNIEFF environnantes,
- le PLUm de la Métropole Nice Côte d'Azur (approuvé le 25/10/2019).

FLORE ET HABITATS NATURELS

A ce jour, la flore et les habitats naturels ont fait l'objet d'un passage de terrain, réalisés par Caroline Guignier - MONTECO : 27 mai 2020.

Les relevés de terrain permettent d'identifier les habitats naturels de la zone d'étude, d'évaluer leur état de conservation et de localiser les espèces floristiques à enjeux et/ ou réglementées.

La caractérisation des habitats naturels passe par la réalisation de relevés phytosociologiques. La méthode phytosociologique sigmatiste a été utilisée. Il s'agit, pour une zone de relevée donnée, de réaliser un inventaire de la flore le plus exhaustif possible et stratifié en fonction des types de végétations afin de caractériser l'habitat naturel. La surface des relevés dépend du milieu naturel concerné (par exemple, pour les milieux forestiers, la taille est plus importante que pour une zone de pelouse). Ainsi, de par la composition spécifique et l'abondance de chaque espèce, il est possible de déterminer le type d'habitat naturel. Chaque relevé phytosociologique est géolocalisé à l'aide d'un GPS. Pour plusieurs passages sur un même site, à des époques différentes, les relevés phytosociologiques sont réalisés aux mêmes endroits.

La phase de terrain a présenté les étapes suivantes :

- **Relevés de végétation** : relevés phytosociologiques adaptés au secteur d'étude (en général, un relevé par type de végétation (par habitat, sur secteur homogène). Le nombre et la taille des stations d'inventaire varient en fonction des habitats. Ces relevés permettent d'identifier et de décrire les habitats naturels (groupements végétaux).
- **Relevés floristiques complémentaires** : les relevés de végétation sont complétés par des relevés floristiques afin de rechercher les espèces patrimoniales et / ou réglementées (avec géolocalisation par GPS des relevés et des espèces à enjeux) et de noter les espèces les moins abondantes, quand elles représentent un intérêt pour la caractérisation de l'habitat naturel.
- **Observation des contours des différents habitats** (complément à la photo-interprétation de photographies aériennes) pour permettre de cartographier précisément les habitats naturels.
- **Évaluation de l'état de conservation** général et de la dynamique des habitats naturels et des espèces lors des visites de terrain : état de conservation en fonction de la surface des habitats,

de la connectivité dans le périmètre du site et avec les milieux naturels voisins, de la présence et de l'abondance de populations indicatrices et/ou patrimoniales, des impacts actuels. Afin de traduire ces résultats en termes de hiérarchisation des enjeux, nous noterons l'état de conservation non par type de milieux mais par secteur géographique (en effet, un même type d'habitat naturel peut être en excellent état de conservation sur un secteur mais très dégradé sur un autre). Les populations des espèces présentant des enjeux particuliers sont décrites : état de la population, nombre d'individus, localisation.

La nomenclature utilisée pour nommer les espèces végétales de cette étude est celle du Museum National d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2015. *Inventaire National du Patrimoine Naturel*, site Web : <http://inpn.mnhn.fr> au 01 octobre 2018.

Pour les habitats naturels les nomenclatures utilisées est la typologie CORINE BIOTOPE. Le Manuel d'interprétation des Habitats de l'Union Européenne (Commission européenne, 1999) permet de nommer et codifier les habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe I de la directive européenne Habitats/Faune/Flore (directive 92/43/CEE).

Aussi et malgré tous les efforts de prospections que nous avons pu conduire, nous rappelons qu'aucun inventaire des espèces végétales ne serait être exhaustif. Il se veut représentatif d'une situation floristique actuelle.

EVALUATION DES ESPECES FLORISTIQUES A ENJEUX

Chaque espèce à enjeux est évaluée dans un contexte régional et dans le contexte plus local du site. Sont pris en compte pour l'évaluation : les réglementations appliquées à l'espèce, le niveau de classification dans les différentes listes rouges, l'abondance de l'espèce d'une façon générale et d'une façon locale, les conditions écologiques locales (habitats d'espèces, connectivité, isolement).

La hiérarchisation des enjeux est proposée suivant quatre niveaux :

Faible	Modéré	Fort	Très fort
Peu ou pas d'enjeu : espèce réglementée ou évaluée mais abondante dans un contexte large (région)	L'espèce est réglementée et/ou évaluée mais est assez abondante au niveau régional. Le site ne représente pas un habitat très favorable à son maintien.	L'espèce est plutôt rare, le site représente un habitat favorable pour sa conservation.	L'espèce est rare à très rare.

EVALUATION DE L'ENJEU POUR LES HABITATS NATURELS

L'évaluation des enjeux pour les habitats naturels est réalisée suivant plusieurs critères et en particulier : l'intérêt communautaire (habitat dit Natura 2000), quand disponible, l'évaluation donnée par différents organisme reconnus (DREAL, INPN, ...), la représentativité locale, régionale et nationale de l'habitat, la faculté de régénération naturelle, la connectivité et l'isolement, l'état de conservation, la présence avérée ou potentielle d'espèces floristiques à enjeux de conservation.

La hiérarchisation des enjeux pour les habitats naturels est réalisée par la graduation suivante :

Réduit	Modéré	Fort	Très fort
Peu ou pas d'enjeu : habitat commun, régénération naturelle rapide, peu favorable pour des espèces à enjeu, rôle réduit dans la fonctionnalité écologique du territoire	Habitat naturel relativement bien représenté au niveau régional, éventuellement habitat d'intérêt communautaire, régénération naturelle assez facile, pouvant être favorable à des espèces à enjeux de conservation	Habitat rare ou faiblement représenté au niveau régional, régénération naturelle difficile, enjeu de fonctionnalité, pouvant être favorable à des espèces à enjeux de conservation.	Habitat très rare, en bon état de conservation, régénération naturelle lente et aléatoire, favorable pour des espèces végétales d'intérêt particulier

HIERARCHISATION DES ENJEUX POUR LA FLORE ET LES HABITATS NATURELS

La hiérarchisation générale des enjeux pour la flore et les habitats naturels tient compte des paramètres évoqués précédemment. Elle est graduée en fonction du tableau suivant :

Réduit	Modéré	Fort	Très fort
Peu ou pas d'enjeu : habitat naturel à enjeu réduit et pas d'espèce végétale à enjeu de conservation.	Habitat naturel d'intérêt modéré potentiel ou avéré pour des espèces végétales à enjeux de conservation modérés sur le site en conditions plutôt favorables	Habitat naturel d'intérêt fort et/ou fortement potentiel ou avéré et favorable pour des espèces végétales à enjeux de conservation	Habitat naturel d'intérêt très fort et/ou potentiel et favorable pour des espèces végétales à enjeux de conservation importants

Attention : cette évaluation ne prend pas en compte les habitats d'espèces pour la faune. Ainsi, l'enjeu global du site devra intégrer de tels enjeux.

FAUNE

Le site étant situé en contexte très urbain, les prospections ont essentiellement visées à évaluer la potentialité de présence des espèces faunistiques anthropophiles.

Ces prospections se sont donc concentrées sur les chiroptères et les oiseaux. Les habitats d'espèces de reptiles, d'amphibiens et/ou d'insectes patrimoniaux ont également été recherchés lors de ces prospections.

INSECTES ET MOLLUSQUES

Pas de prospections ciblées au vu des habitats très anthropisés.

AMPHIBIENS

Les points d'eau et zones humides favorables à leur reproduction ont été recherchés au sein du site en journée. Des points d'écoutes nocturnes ont été effectués de nuit depuis l'extérieur du site lors des transects chiroptères.

REPTILES

L'ensemble des bâtiments ont été prospectés de jour. Une recherche plus spécifique d'indices de présence (mues, crottes, traces de déplacement) a également été effectuée.

AVIFAUNE

Les prospections ont ciblé la présence d'espèces nicheuses anthropophiles (moineau, rouge-queue, mésange...) et plus particulièrement la présence d'espèce à enjeux de conservation (Hirondelles, Martinets...). Concernant ces derniers, une recherche spécifique de nids au niveau des façades a été réalisée aux jumelles depuis le pied des bâtiments.

Ces espèces étant toutes protégées, elles doivent être prises en compte avant toute destruction/aménagement de bâti.

CHIROPTERES

Concernant les chiroptères, 2 types de méthodologies ont été mises en œuvre sur le site :

- **Une recherche diurne de gîte** : l'ensemble des bâtiments a été prospecté en journée à l'aide d'une puissante lampe afin d'y rechercher des traces ou indices de la présence de chiroptères (traces d'urine, guano, pupes de Nyctéribies...). L'ensemble des gîtes potentiels (fissures, combles, pièces abandonnées, toitures, arbres remarquables...) a fait l'objet d'une recherche ciblée et d'une évaluation de leur potentialité.
- **Des transects acoustiques nocturnes crépusculaires** : une prospection nocturne acoustique en début de nuit à l'aide de détecteur actif EM3+ a été réalisée. Cette méthodologie permet de localiser et d'identifier les individus de chiroptères au moment où ils sortent de leur gîte. Ces prospections actives couplées à des observations visuelles de comportements de chiroptères en vol permettent la mise en évidence de gîtes et de colonies.

PRESSION D'INVENTAIRE ET PROSPECTIONS

Tableau 2 : Conditions de prospections pour la faune

Groupe	Date	Auteurs	Type de méthodologie	Conditions météorologiques
Reptiles et amphibiens	29/05/2020	E. Vincent-Cuaz (Asellia écologie)	Recherche de reptiles aux jumelles et à vue. Recherche de traces et indices. Points d'écoute nocturnes	Ciel voilé, vent nul
Chiroptères			Inventaire diurne : recherche de gîtes potentiels et de traces et indices de présence. Inventaire crépusculaire : Transect acoustique à l'aide d'un EM3+ à la tombée de la nuit.	
Avifaune	27/05/2020	C. Guignier (Monteco)	Recherche de nids d'hirondelles et autres espèces d'oiseaux aux jumelles et à vue.	Beau, vent nul
	29/05/2020	E. Vincent-Cuaz (Asellia écologie)		Ciel voilé, vent nul

EVALUATION DES ENJEUX POUR LA FAUNE

Chaque espèce est évaluée à différentes échelles bio-géographiques (européenne, nationale, régionale) et dans le contexte plus local du site. Sont pris en compte pour l'évaluation : les réglementations appliquées à l'espèce (protections régionales, nationales, européennes), le niveau de classification dans les différentes listes rouges, le caractère ubiquiste ou spécialiste de l'espèce, mais également l'abondance de l'espèce sur le site, son statut reproducteur et ses conditions écologiques locales (habitats d'espèces, connectivité, isolement).

La hiérarchisation des enjeux est proposée suivant cinq niveaux :

Nul	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Espèce non réglementée, non menacée.	Peu d'enjeu : espèce réglementée ou évaluée. mais abondante et non menacée dans un contexte élargi.	L'espèce est réglementée et/ou évaluée mais est assez abondante au niveau régional. Le site ne représente pas un habitat très favorable ou indispensable pour la réalisation de son cycle biologique.	Espèce très rare ou menacée à différentes échelles bio-géographiques. Déterminant ZNIEFF	Population importante d'une espèce menacée.

CONTINUITES ECOLOGIQUES ET CONNECTIVITE

Les continuités écologiques sont définies par les réseaux (corridors) et les réservoirs d'habitats naturels (réservoirs de biodiversité) permettant de favoriser le maintien, le développement et le déplacement des espèces ainsi que leur diversité. Les réseaux en particulier permettent le déplacement des espèces et évitent l'isolement des populations animales et végétales (isolement qui entraîne en général le déclin de celles-ci). Ces réseaux sont constitués d'une façon générale par des habitats naturels reliés sans discontinuité importante faisant entrave au déplacement des espèces (connectivité).

Pour définir les continuités écologiques, on parle aussi de trames vertes et bleues (TVB). Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité, se traduisant par un maillage de sites reliés pour former un réseau écologique d'espaces naturels terrestres (Trame verte) et aquatiques (Trame bleue). Au niveau régional, les TVB sont déclinées dans des Schéma Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) (suite aux Grenelles).

L'article L371-3 du Code de l'Environnement précise que « sans préjudice de l'application des dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier relatives à l'évaluation environnementale, les documents de planification et les projets de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique et précisent les mesures permettant d'éviter, de réduire et, le cas échéant, de compenser les atteintes aux continuités écologiques que la mise en œuvre de ces documents de planification, projets ou infrastructures linéaires sont susceptibles d'entraîner.

Dans ce rapport, nous présenterons le site par rapport à son intégration aux corridors écologiques au niveau régional (SRCE PACA) et local (Nice Métropole).

EVALUATION GLOBALE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

L'évaluation des enjeux écologiques se base sur les évaluations d'enjeux pour les différentes composantes écologiques connues et étudiées :

- Espèces (faune (pour les groupes connus) et flore,
- Habitats naturels,
- Habitats d'espèces,
- Fonctionnalités écologiques,
- Etat de conservation, dynamique d'évolution.

L'évaluation se fait suivant 6 niveaux de hiérarchisation

Ainsi, après la prise en compte de l'ensemble de ces critères, l'évaluation se fait suivant 6 niveaux de hiérarchisation :

Peu ou pas d'enjeu, en général : habitat commun, diversité spécifique faible et commune, effets anthropiques négatifs importants, ...	Réduit
Enjeu commun pour la région biogéographique à moyennement commun mais avec un état de conservation nettement défavorable et une évolution pressentie comme défavorable.	Réduit à modéré
Enjeu moyennement commun, qualités biologiques intéressantes.	Modéré
Enjeu moyennement commun à peu commun, qualités et intérêts biologiques assez importants, présence de plusieurs enjeux individuellement modérés.	Modéré à fort
Enjeux peu communs à rares, qualités et intérêts biologiques importants, présence d'un enjeu individuellement fort ou de plusieurs enjeux individuellement modérés à forts.	Fort
Enjeux rares à très rares, forts intérêts et qualités biologiques, présence d'un enjeu individuellement très fort ou de plusieurs enjeux importants.	Très fort

LIMITES DE L'ETUDE ET RAPPEL DE LA PRESSION D'INVENTAIRE PAR GROUPE

La pression d'inventaire a été adaptée aux enjeux écologiques pressentis pour le site et à ces potentialités.

En fonction des premiers résultats, d'autres inventaires pourront permettre de compléter plus finement les données pour les groupes susceptibles de présenter des enjeux.

A noter que le site est régulièrement fauché et entretenu, certaines espèces végétales peuvent ne pas avoir été observées.

L'accès à l'intérieur du site après 21 h n'a pas été possible lors du premier passage d'inventaire pour les chiroptères en juin 2020.

Tableau 3 : Synthèse des dates de passages pour les inventaires faunistiques et floristiques

Date	Passage	Conditions météorologiques	Groupe faunistiques ciblés	Observateur
27/05/2020	Diurne	Bonnes	Flore / habitats, avifaune	C. Guignier
29/05/2020	Diurne et nocturne	Bonnes	Herpétofaune, chiroptères, avifaune	E. Vincent-Cuaz



RESULTATS

FLORE ET HABITATS NATURELS

La liste des habitats naturels est donnée ci-après. La description des habitats naturels du site est donnée après la carte de présentation succédant ce tableau.

Liste des habitats présents au niveau de la zone d'étude:

Tableau 4 : Liste des habitats naturels présents sur le site d'étude

Intitulé	Code Corine	Dénomination Corine	Code N2000	Dénomination N2000	Habitat prioritaire
Jardins d'ornement	83.3	Jardins	-	-	-
Plantations d'arbres					
Zones rudérales (espaces verts + toitures végétalisées)	87.2	Zones rudérales	-	-	-
Toitures végétalisées à orpins (habitat artificiel)	34.11	Pelouses médio-européennes sur débris rocheux		Habitat Natura 2000 en conditions naturelles : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyso-Sedion albi</i> . Habitat considéré ici comme non concerné.	



Carte des habitats naturels et anthropiques
Reconversion d'un site bâti - 125, avenue Brancolar

Réalisation : C. Guignier - MONTECO
Juin 2020
Source : Monteco / Fonds: Google Earth

Carte 3 : Carte des habitats naturels et anthropiques

Ce site bâti présente pour sa quasi-totalité des habitats anthropisés.

Les milieux naturels sont essentiellement représentés par des milieux herbacés de type rudéral, où les espèces plantées sont présentes comme l'ivraie vivace (*Lolium perenne*) mais dominé par des espèces plus rudérales comme le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), l'Orge des rats (*Hordeum murinum*), le Mouron rouge (*Lysimachia arvensis*), l'Avoine barbue (*Avena barbata*), le Brome de Madrid (*Anisantha madritensis*) et quelques fois même plus spécialisées et plus méditerranéennes comme le Lotier faux pieds d'oiseaux (*Lotus ornithopodioides*), assez abondant sur le site, et le Piptathère faux millet (*Oloptum miliaceum*). Différentes de ces espèces témoignent d'un sol assez sableux et de conditions plutôt sèches.



Figure 1 : milieu herbacé de type rudéral

Les toits de certains bâtiments apportent une certaine originalité car ils sont végétalisés par différents *sedum* : Orpin blanc (*Sedum album*), dominant, mais aussi quelques Orpins de Nice (*Sedum sediforme*) et Orpin blanc-jaunâtre (*Sedum ochroleucum*). Dans un contexte naturel, cet habitat est à rapprocher des pelouses médio-européennes sur débris rocheux.



Figure 2 : toit végétalisé par des *sedum*

Un des toits est également végétalisé mais par des espèces de type rudéral. Sa diversité spécifique est plus importante que pour les autres espaces verts car son accessibilité empêche le piétinement et un fauchage régulier.

Les autres milieux semi-naturels sont caractérisés par des plantations d'arbres et des jardins d'ornements. Les plantations d'arbres sont petites et localisées et présentent à la fois des espèces indigènes comme le Pin maritime (*Pinus pinaster*) ou l'Olivier (*Olea europaea*) mais également des espèces exotiques comme le cèdre (*Cedrus* sp.). Les jardins d'ornement présentent des espèces herbacées généralement exotiques (*Yucca*, *Aloe*, ...) mais aussi quelque fois des espèces plus méditerranéennes comme la Lavande (*Lavandula angustifolia*), le Jonc spartier (*Spartium junceum*), le Sumac fustet (*Cotinus coggygria*) ou le Laurier rose (*Nerium oleander*), cette dernière espèce étant ici plantée. Certaines de ces espèces sont dites envahissantes comme le Cotonéaster laiteux (*Cotoneaster lacteus*) – voir paragraphe espèces végétales invasives.



Figure 3 : Pins maritimes et Cyprès de Provence



Figure 4 : plantation d'espèces ornementales

ESPECES FLORISTIQUES A ENJEU DE CONSERVATION

A l'heure actuelle, aucune espèce protégée ou patrimoniale n'a été identifiée sur la zone d'étude.

Certaines espèces potentiellement présentes (se développant en zones rudérales de ce secteur des Alpes-Maritimes) ont été particulièrement recherchées comme l'Alpiste aquatique (*Phalaris aquatica*) ou la Lavatère ponctuée (*Malva punctata*).

Cas du Laurier rose – *Nerium oleander* : l'espèce est présente sur le site. Bien que protégé en France et déterminante pour les ZNIEFF PACA, on considérera ici qu'il s'agit d'individu plantés, hors de leur contexte naturel et que par conséquent, l'espèce ne présente pas ici d'enjeu de patrimonialité.

Aucune espèce végétale patrimoniale n'est donnée dans la bibliographie pour le site d'étude (Silene Flore – juin 2020).

ESPECES FLORISTIQUES INVASIVES

Différentes espèces végétales invasives sont présentes sur le site :

- Paspale dilaté - *Paspalum dilatatum* : statut* « majeur » en PACA,
- Yucca - *Yucca gloriosa* : statut « modéré » en PACA,
- Agave d'Amérique – *Agave americana* : statut « majeure » en PACA,
- Cotonéaster laiteux – *Cotoneaster lacteus* : statut « Alerte » en PACA,
- Bambou traçant - *Phyllostachys flexuosa* : statut « Emergente » en PACA.

**statuts ou catégories proposés par le CBN Med pour les Espèces Végétales Exotiques Envahissantes Alpes-Méditerranée.*

SYNTHESE DES ENJEUX POUR LA FLORE ET LES HABITATS NATURELS

A ce jour, les enjeux pour la flore et les habitats naturels apparaissent comme très réduits pour ce site présentant essentiellement des habitats d'origine anthropique où s'exprime essentiellement une flore caractéristique de milieux rudéraux.

RESULTATS POUR LA FAUNE

HERPETOFAUNE : REPTILES & AMPHIBIENS

BIBLIOGRAPHIE ET AUDIT

Aucune observation bibliographique concernant exactement la zone d'étude n'a pu être recueillie. Néanmoins, diverses observations de reptiles ont pu être récoltées sur la commune de Nice, au lieu-dit de Cimiez, à proximité directe de la zone d'étude. Ces observations proviennent de la base de données en ligne Faune Paca, consultées pour la dernière fois le 03/06/2020. Ces données ont été réunies :

Groupe	Espèce	Date observation	Observateur(s)	Lieu- dit
Reptiles	Lézard des murailles	12/11/2015	Letizia Fortini	Cimiez
	Tarente de Mauretanie	18/07/2019	Christian Zaetta	Cimiez
	Coronelle girondine	13/05/1989	Christian Zaetta	Arènes de Cimiez
Amphibiens	Aucune observation bibliographique recueillie.			

Tableau 5 : Données bibliographiques pour l'herpétofaune

REPTILES

Lors du passage réalisé au printemps 2020, une espèce de reptile a pu être inventoriée directement dans l'escalier menant à la rue Monnier, à l'Ouest du bâtiment 3 sur zone d'étude. Il s'agit de la **Tarente de Maurétanie** (*Tarentola mauritanica*), espèce commune et ubiquiste non menacée dans la région. De nombreux individus semblent être présents sur le site.



Photographie 1 : Tarente de Maurétanie localisée dans l'escalier ouest du site (rue Monnier)

AMPHIBIENS

Lors de nos prospections, aucun point d'eau ni aucune espèce d'amphibien n'a pu être contacté directement dans la zone d'étude.

INSECTES

Bien qu'aucun inventaire spécifique n'ait été réalisé concernant ce groupe, nous pouvons mentionner la présence au sud de l'aire d'étude d'une petite station de Pariétaire judaïque (*Parietaria judaica*).



Vanesse des parietaires – *Polygonia egea*
© Lepinet

Cette espèce est la plante hôte d'un papillon patrimonial rare et localisé : la **Vanesse des Pariétaires** *Polygonia egea* (Cramer, 1775). Cette espèce déterminante ZNIEFF en PACA est classée en Danger d'extinction (EN) sur les listes rouges régionales et nationales et possède un enjeu de conservation fort.

Néanmoins, pour le site d'étude, la station présente des conditions plutôt défavorables : orientation nord, ombrage du toit, La potentialité pour l'espèce est assez réduite mais sera vérifier en juillet (œufs ou chrysalides observables sur la plante hôte).



Figure 5 : station de Pariétaire judaïque, plante hôte de la Vanesse des parietaires, sur le site d'étude (juin 2020, C. Guignier).

AVIFAUNE

BIBLIOGRAPHIE ET AUDIT

Plusieurs observations bibliographiques à proximité de la zone d'étude (quartier de Cimiez) ont pu être recueillies pour l'avifaune sur la base de données Faune-PACA. Ces observations ont été synthétisées dans le tableau ci-dessous. A noter, la présence d'hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*) en date du 26 avril 2019. De plus, la nidification d'hirondelles est connue à proximité de la zone d'étude (*Source : Demande de dérogation à la protection des espèces animales : Oiseaux, Chauve-souris et Reptiles lors de la démolition du stade du Ray, IF Ecologie*).

Groupe	Espèce	Date observation	Observateur	Lieu- dit
Oiseaux	Mésange huppée	31 Mars 2020	Auteur non diffusé	Cimiez
	Pic vert, Verdier d'Europe, Fauvette à tête noire, Mésange charbonnière, Pies bavardes, Choucas des tours et Bergeronnette grise	15 Février 2020	Anne Falentin	Cimiez
	Pigeon ramier et Capucins bec-de-plombs	11 mai 2019	Fabrice Dauphin	Cimiez
	Merles noirs	10 mai 2019	Fabrice Dauphin	Cimiez
	Hirondelles rustiques et Fauvette mélanocephale	26 avril 2019	Fa Fabrice Dauphin	Cimiez
	Goéland leucophée, Fauvette mélanocephale, Mésange charbonnière	3 mars 2019	Auteur non diffusé	Cimiez

RESULTAT DES INVENTAIRES

L'ensemble des huit bâtiments a été inspecté au printemps 2020 à la recherche de potentiels nids. Aucun nid n'a été trouvé sur l'ensemble des façades des bâtiments.

Malgré différents points d'écoute et d'observation au niveau des différentes façades, aucun oiseau n'a été observé faisant des allers-retours sur les bâtiments et n'est donc potentiellement nicheur sur le site.



Photos : Bâtiments prospectés pour la recherche de nids (Toits des bâtiments 4, 5 et bâtiment 1).

CHIROPTERES

BIBLIOGRAPHIE ET AUDIT

Aucune observation bibliographique concernant exactement la zone d'étude n'a pu être recueillie. Par ailleurs aucune information concernant les chiroptères n'est disponible sur les sites Silène Faune et Faune-Paca sur la commune.

Une étude réalisée dans le centre de Nice en 2015 (Asellia) a permis de mettre en évidence la présence de 4 espèces chassant dans le centre-ville : Molosse de Cestoni, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune et Vespère de Savi. Ces espèces gites probablement sur ou à proximité directe du centre-ville.

Par ailleurs, des colonies de Molosse de Cestoni sont connues à proximité de la zone d'étude au niveau du stade du Ray (*Source : Demande de dérogation à la protection des espèces animales : Oiseaux, Chauve-souris et Reptiles lors de la démolition du stade du Ray, IF Ecologie*).

Nous pouvons également mentionner qu'une des plus importantes colonies de reproduction d'Europe de Molosse de Cestoni, installée dans les joints de dilatation d'un immeuble à Nice (06), a été détruite en 2009 en raison de travaux en façade. L'obturation du joint les a conduits à se piéger dans une gouttière verticale causant la mort de plus de 2 000 individus...

RESULTATS ET INVENTAIRES

Transects crépusculaires :

Les transects et points d'écoute crépusculaires réalisés le 29 mai 2020 depuis l'extérieur du site n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de chiroptères gisant directement dans les bâtiments. Seuls quelques contacts de Pipistrelle de Kuhl en chasse sont à signaler une vingtaine de minute après la tombée de la nuit.

La présence de Molosse de Cestoni gisant dans les bâtiments semble donc exclue.

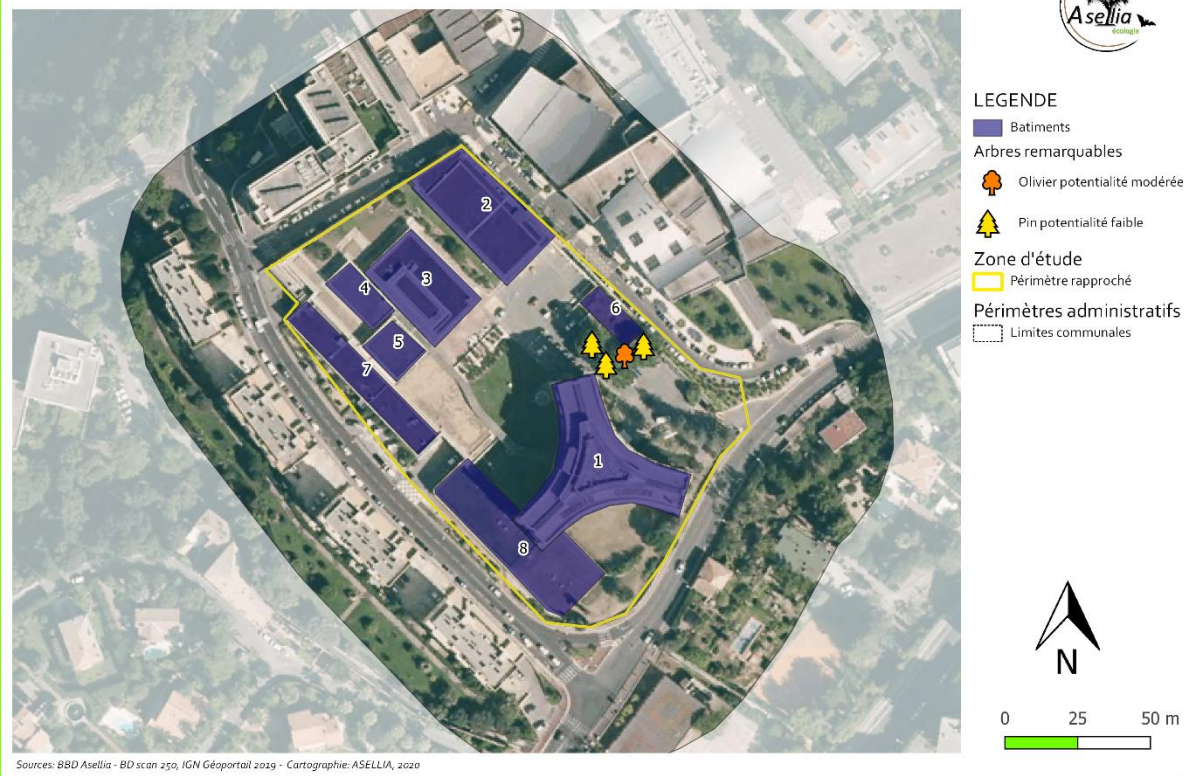
Potentialités en gites :

Concernant les gites arboricoles, nous pouvons noter la présence de plusieurs pins au niveau du portail d'accueil du site (rue Brancolar) qui ne présentent pas de micro-habitats favorables pour les chiroptères en gîte. Ils ne nous semblent donc pas potentiels.

Nous pouvons néanmoins noter la présence d'un vieil Olivier présentant plusieurs micro-cavités et qui nous paraît donc modérément potentiel pour les chiroptères en gîte.



Reconversion d'un site
Photographie 2 : arbres sur site
rue Brancolar – Nice (06)
MONTECO – Juin 2020



Carte 4 : localisation des arbres remarquables sur le site d'étude

Concernant les gîtes bâtis, huit bâtiments sont présents dans le périmètre d'étude possédant tous un toit plat.

Le bâtiment 1 semble peu potentiel en termes de gîte pour les chiroptères malgré une hauteur de 6 étages. Les bâtiments 4, 5 et 6 ne semblent pas non plus être favorables à la présence de chauves-souris. Aucun indice de présence de chiroptères (guano) n'a pu être constaté durant la visite du site.

Les bâtiments 2 et 3 à l'ouest de la zone d'étude semblent potentiellement favorables à la présence de chiroptères en gîte. Ces derniers possèdent des interstices au niveau de leurs corniches assez profondes pouvant accueillir des chiroptères. Néanmoins, l'écoute crépusculaire réalisée au pied de ces bâtiments n'a pas permis de mettre en évidence la présence de chiroptères en sortie de gîte.



Photo : Bâtiments 2 et 3 potentiels en gîte à l'ouest de la zone d'étude.

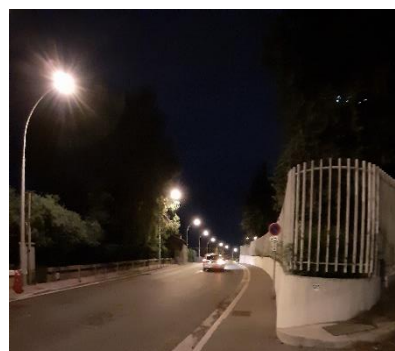
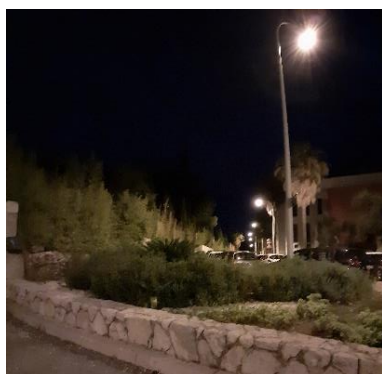


Photos : Localisation des gîtes potentiels à l'extérieur des bâtiments 2 et 3 situés à l'Ouest de la zone d'étude.

Fonctionnalité :

La zone d'étude se situe dans un contexte fortement urbanisé, comprenant peu de boisement à proximité. Par ailleurs, le peu de contacts de chiroptères enregistrés lors de la soirée d'écoute montre que le site ne semble pas jouer de rôle fonctionnel majeur pour les chiroptères du secteur.

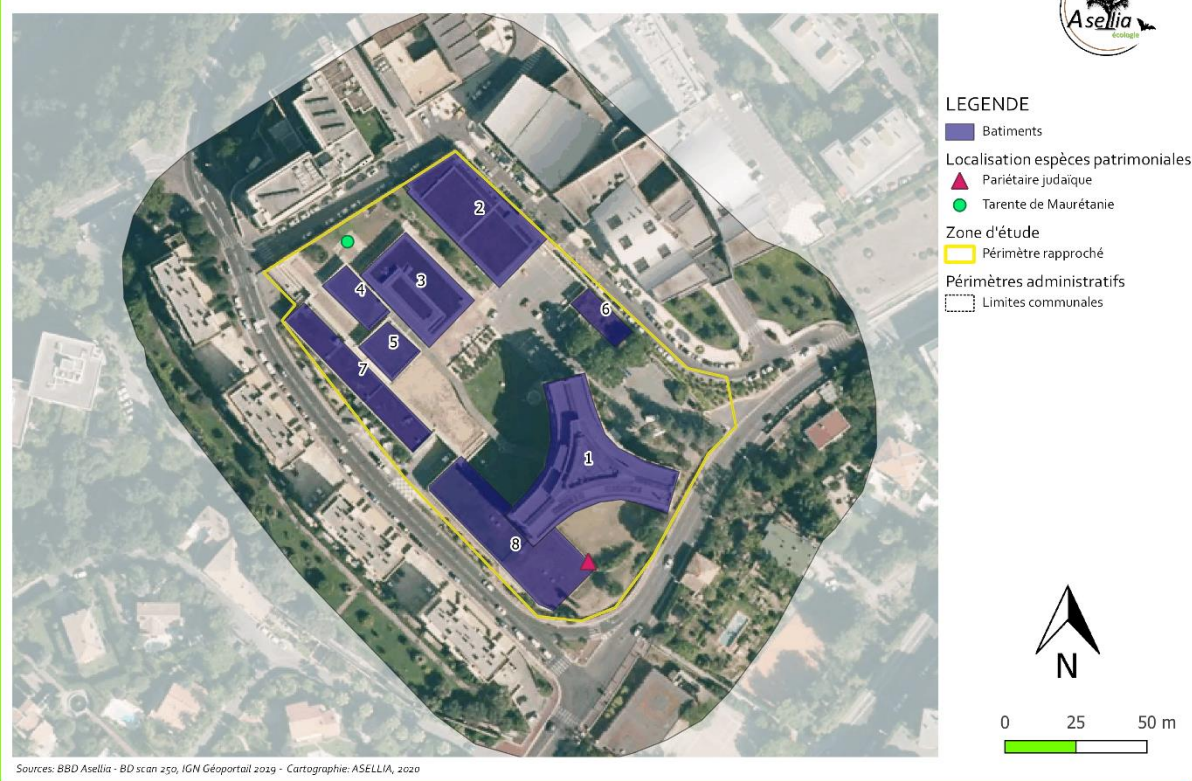
Nous pouvons également mentionner ici l'important dispositif lumineux autour des bâtiments du site, fonctionnant toute la nuit. La pollution lumineuse créée est ici largement défavorable aux chiroptères et ce dans un rayon relativement important autour des bâtiments.



Photos : Pollution lumineuse nocturne autour des bâtiments.

SYNTHESE DES ENJEUX FAUNE

Au vu des inventaires réalisés au printemps 2020, nous pouvons considérer que les enjeux présents sur le site sont relativement faibles concernant la faune.



Carte 5 : localisation des espèces réglementées et d'un habitat potentiel concernant une espèce patrimoniale réglementée

Afin de vérifier l'absence complète d'enjeux, des inventaires complémentaires seront réalisés en juillet 2020 et cibleront :

- Vérification des fissures potentielles au niveau des 2 bâtiments situés à l'ouest (bâtiments 2 et 3) et potentiellement favorables en été et en journée à l'aide d'une puissante lampe ;
- réalisation de transects nocturnes chiroptères estivaux depuis l'intérieur du site afin de confirmer l'absence du Molosse de Cestoni en été ;
- Prospections ciblées sur la chenille de *Polygonia egea* au niveau des pieds de Pariétaire judaïque.

DEFINITION

La Trame Verte et Bleue (TVB) est introduite par le Code de l'Environnement en ses articles L.371-1 à 7.

« La Trame Verte et Bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services. » (Extrait du site du MEDDTL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Trame-verte-et-bleue,1034-.html>).

Les collectivités locales doivent prendre en compte les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme et leurs projets de territoire, qui encadrent notamment le développement de l'urbanisation.

La TVB est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire.

La TVB contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'étend jusqu'à la laisse de basse mer et dans les estuaires, à la limite transversale de la mer.

Les **continuités écologiques** constituant la TVB comprennent des **réservoirs de biodiversité** et des **corridors écologiques**.

Les **réservoirs de biodiversité** sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. Les réservoirs de biodiversité comprennent tout ou partie des espaces protégés et les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité (article L. 371-1 II et R. 371-19 II du code de l'environnement).

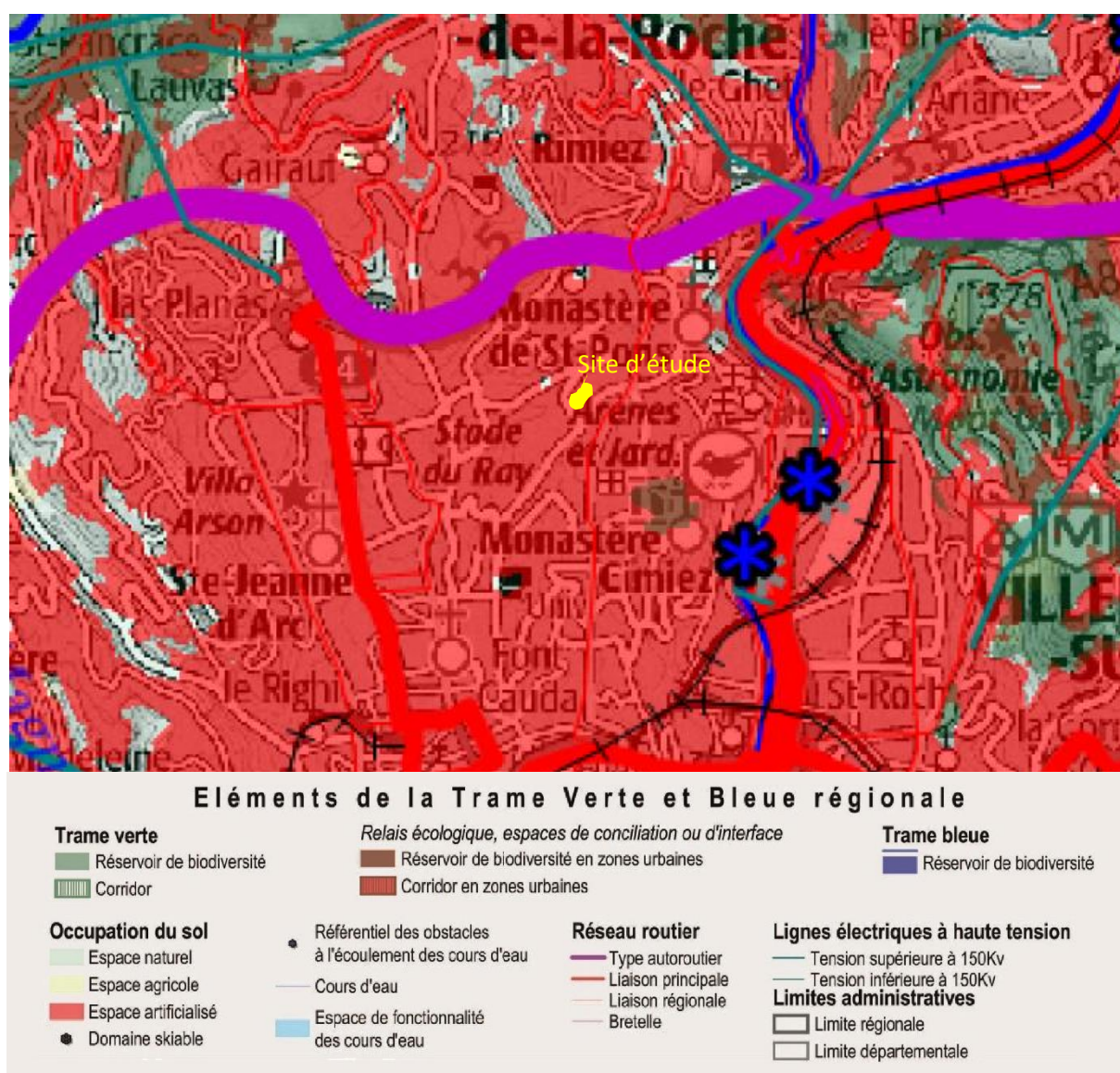
Les **corridors écologiques** assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Les corridors écologiques peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers. Les corridors écologiques comprennent les espaces naturels ou semi-naturels ainsi que les formations végétales linéaires ou ponctuelles permettant de relier les réservoirs de biodiversité, et les couvertures végétales permanentes le long des cours d'eau mentionnées au I de l'article L. 211-14 du code de l'environnement (article L. 371-1 II et R. 371-19 III du code de l'environnement).

Les **cours d'eau**, parties de cours d'eau et canaux classés au titre de l'article L. 214-17 du code de l'environnement et les autres cours d'eau, parties de cours d'eau et canaux importants pour la préservation de la biodiversité constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques (article L. 371-1 III et R. 371-19 IV du code de l'environnement).

Les **zones humides** dont la préservation ou la remise en bon état contribue à la réalisation des objectifs visés au IV de l'article L. 212-1 du code de l'environnement, et notamment les zones humides mentionnées à l'article L. 211-3 ainsi que les autres zones humides importantes pour la préservation de la biodiversité constituent des réservoirs de biodiversité et/ou des corridors écologiques.

A L'ECHELLE REGIONALE

La déclinaison régionale de la TVB est le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient entre eux. Cet outil d'aménagement co-piloté par l'Etat et la Région a été réalisé en 2015. La carte ci-dessous localise la zone d'étude au sein des éléments de la TVB.

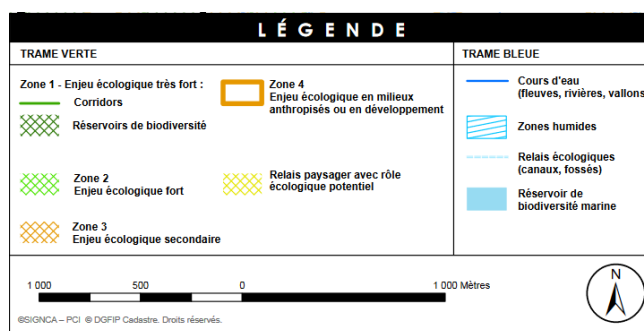
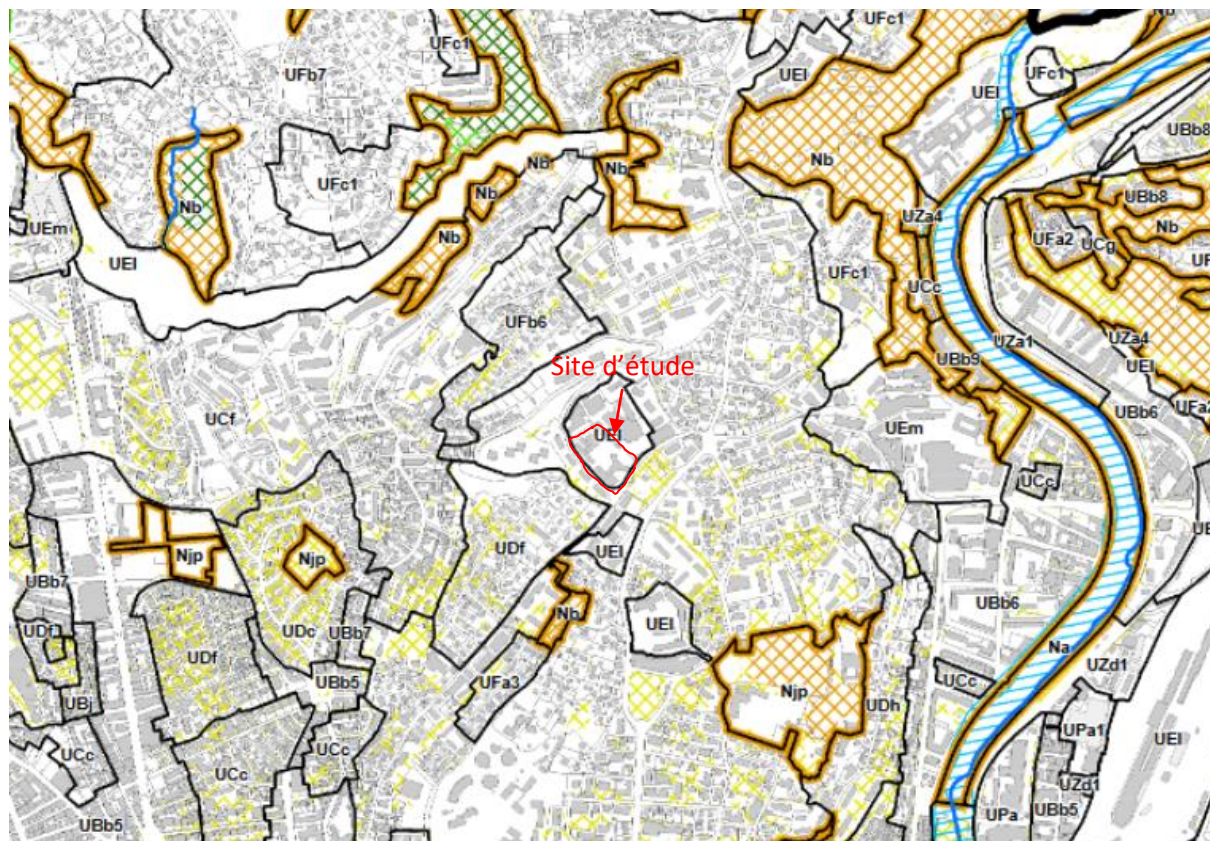


Carte 6 : Zone d'étude au sein du SRCE de la région PACA

D'après le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE – DREAL PACA, 2015), la zone d'étude est située au sein d'un espace artificialisé.

A L'ECHELLE LOCALE

A l'échelle locale, la Trame Verte et Bleue du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain n'identifie pas d'enjeu particulier au niveau du site (zone UEI). A sa périphérie, quelques secteurs sont identifiés comme « Relais paysagers avec rôle écologique potentiel ».



Carte 7 : extrait de la carte de la Trame Verte et Bleue du PLUM pour le secteur de Nice

SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES

Les enjeux écologiques pour ce site apparaissent comme très réduits et potentiellement réduits.

Les habitats naturels sont essentiellement d'origine anthropique et aucune espèce végétale patrimoniale ne semble se développer sur le site.

Les enjeux faunistiques sont à priori également réduits.

RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet prévu, les recommandations suivantes permettent de réduire les effets du projet par rapport aux enjeux avérés voir potentiels :

- Prise en compte des enjeux éventuellement relevés grâce aux prochains inventaires de juillet,
- Prise en compte de l'enjeu lié aux espèces végétales invasives : retrait des espèces présentes sur site et élimination suivant un protocole permettant d'éviter leur dissémination : repérage préalable, retrait et élimination en phase chantier par un protocole approprié à chaque espèce,
- Végétalisation du futur site privilégiant l'utilisation d'espèces végétales indigènes et n'employant pas de végétaux invasifs,
- Calendrier des travaux : la période de démolition conseillée est l'automne, entre août et novembre,
- Limitation des éclairages artificiels extérieurs dans le futur projet,
- Etude de la possibilité d'intégration de gîtes à Molosse de Cestoni (fissures de 50 cm de profondeur sur 4 cm de large) au niveau des derniers étages des bâtiments.

ANNEXE 2 – Liste des espèces végétales inventoriées sur le site en 2020 (C. Guignier – MONTECO).

Zone d'étude 125 avenue Brancolar- Relevés du 27/05/2020

Observateur : Caroline Guignier

Nom latin	Nom français	Famille	Milieux de présence sur le site	Protection	Evaluation	Directives	Convention	ZNIEFF	Indicatrices ZH	Envahissante
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	Plantaginacées	zones rudérales							
<i>Trifolium repens</i> L.	Trèfle blanc	Fabacées	zones rudérales							
<i>Papaver rhoeas</i> L.	Coquelicot commun	Papavéracées	zones rudérales							
<i>Hordeum murinum</i> L. subsp. <i>murinum</i>	Orge des rats	Poacées	zones rudérales							
<i>Rosmarinus officinalis</i> L.	Romarin officinal	Lamiacées	Jardins ornementaux							
<i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevskil.	Brome de Madrid	Poacées	zones rudérales							
<i>Bromus squarrosus</i> L.	Brome raboteux	Poacées	zones rudérales							
<i>Spartium junceum</i> L.	Spartier à tige de Jonc	Fabacées	Jardins ornementaux							
<i>Cotinus coggygria</i> Scop.	Sumac fustet	Anacardiacees	Jardins ornementaux							
<i>Lotus ornithopodioides</i> L.	Lotier faux pieds d'oiseau	Fabacées	zones rudérales							
<i>Lysimachia arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (L.) U. Manns & Aderb.	Fausse Morgeline	Primulacées	zones rudérales							
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir.	Paspale dilaté	Poacées	zones rudérales							X
<i>Parietaria judaica</i> L.	Pariétaire judaïque	Urticacées	zones rudérales							
<i>Geranium molle</i> L.	Géranium mou	Géraniacées	zones rudérales							
<i>Phleum pratense</i> L.	Fléole des prés	Poacées	zones rudérales							
<i>Rapistrum rugosum</i> (L.) All.	Rapistre rugueux	Brassicacées	zones rudérales							
<i>Trifolium campestre</i> Schreb.	Trèfle jaune	Fabacées	zones rudérales							
<i>Sedum ochroleucum</i> Chaix	Orpin blanc-jaunâtre	Crassulacées	Toitures végétalisées à orpins							

<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau	Orpin de Nice	Crassulacées	Toitures végétalisées à orpins							
<i>Sedum album</i> L.	Orpin blanc	Crassulacées	Toitures végétalisées à orpins							
<i>Euphorbia peplus</i> L.	Euphorbe Péplus	Euphorbiacées	Toitures végétalisées à orpins							
<i>Lolium perenne</i> L.	Ivraie vivace	Poacées	zones rudérales							
<i>Cotoneaster lacteus</i> W. W. Sm.	Cotonéaster laiteux	Rosacées	Jardins ornementaux							X
<i>Pinus pinaster</i> Aiton	Pin maritime	Pinacées	Plantations d'arbres							
<i>Cupressus sempervirens</i> L.	Cyprès d'Italie	Cupressacées	Plantations d'arbres							
<i>Olea europaea</i> L.	Olivier d'Europe	Oléacées	Plantations d'arbres							
<i>Nerium oleander</i> L.	Laurier rose	Apocynacées	Jardins ornementaux	X				PACA		
<i>Galium mollugo</i> L.	Gaillet mollugine	Rubiacées	zones rudérales							
<i>Phyllostachys flexuosa</i> Rivière & C. Rivière	Bambou traçant	Poacées	Jardins ornementaux							X
<i>Yucca gloriosa</i> L.	Yucca	Asparagacées	Jardins ornementaux							X
<i>Oloptum miliaceum</i> (L.) Röser & Hamasha	Piptathère faux Millet	Poacées	zones rudérales							
<i>Avena barbata</i> Link	Avoine barbue	Poacées	zones rudérales							
<i>Lavandula angustifolia</i> Mill.	Lavande officinale	Lamiacées	Jardins ornementaux							
<i>Helictochloa pratensis</i> (L.) Romero Zarco	Avoine des prés	Poacées	zones rudérales							
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb.	Pâturin rigide	Poacées	zones rudérales							
<i>Fumaria capreolata</i> L.	Fumeterre grimpante	Papavéracées	zones rudérales							
<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev	Koelérie à crête	Poacées	zones rudérales							
<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf.	Mufler des champs	Lamiacées	Toitures végétalisées à orpins							
<i>Melilotus officinalis</i> Lam.	Mélilot officinal	Fabacées	zones rudérales							
<i>Geranium rotundifolium</i> L.	Géranium à feuilles rondes	Géraniacées	zones rudérales							
<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Hér.	Erodium fausse mauve	Géraniacées	zones rudérales							